

## Bulletin d'histoire politique

# La députation féminine au Parti libéral et au Parti québécois Un parcours de 50 ans : 1961-2011

Josiane Lavallée



Volume 20, numéro 2, hiver 2012

Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055942ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055942ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavallée, J. (2012). La députation féminine au Parti libéral et au Parti québécois : un parcours de 50 ans : 1961-2011. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 25–45. <https://doi.org/10.7202/1055942ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# La députation féminine au Parti libéral et au Parti québécois

## Un parcours de 50 ans : 1961-2011

JOSIANE LAVALLÉE  
*Historienne*

Le 14 décembre 1961, élue dans la circonscription de Jacques-Cartier à une élection partielle suite au décès de son père, Marie-Claire Kirkland devenait la première femme députée à siéger à l'Assemblée législative du Québec. Il aura fallu vingt ans après l'obtention du droit de vote en 1940, pour que les Québécoises soient représentées par une des leurs au Parlement de Québec. Cinquante ans plus tard, ce sont 104 femmes qui accédèrent au Salon bleu de l'Assemblée nationale comme députée. Prenons un moment, pour se pencher sur ce parcours de cinquante ans de députation féminine au Québec.

Dans ce présent texte, nous vous présenterons uniquement les quatre vingt-huit femmes<sup>1</sup> qui ont été élues soit pour le Parti libéral, soit pour le Parti québécois lors d'une élection générale au Québec de 1962 à 2008. Comme corpus, nous utiliserons les quatre vingt-huit notices biographiques qui se retrouvent sur le site de l'Assemblée nationale sous la rubrique: « Les femmes parlementaires depuis 1961 »<sup>2</sup>. Nous mentionnerons leur origine sociale, leur formation professionnelle avant leur élection comme députée, leur implication politique et professionnelle au sein de leur parti respectif et les postes qu'elles occupèrent une fois élues à l'Assemblée nationale. Pour certaines, nous soulignerons leur expérience politique à d'autres instances. Faute d'espace, nous n'avons pas souligné leur implication professionnelle au sein des nombreux conseils d'administration auxquels la très grande majorité d'entre elles ont détenu des postes. Enfin, nous n'analyserons pas les postes ministériels qu'elles ont obtenus, car ce sera l'objet du texte de la politologue Manon Tremblay dans ce dossier.

Avant de débiter la présentation biographique pour chacune des quarante-huit députées, voici un tableau des élues pour chacune des élections générales.

Femmes élues des trois partis politiques de 1962 à 2008

Élection	Parti libéral	Parti québécois	ADQ
1962	1	—	—
1966	1	—	—
1970	1	—	—
1973	1	—	—
1976	1	4	—
1981	3	5	—
1985	14	4	—
1989	15	8	—
1994	8	15	—
1998	10	19	—
2003	22	15	1
2007	16	9	7
2008	22	14	1

### 1961 : première femme élue

Débutons cette présentation par ordre chronologique avec Marie-Claire Kirkland, fille du député et médecin Charles-Aimé Kirkland, qui pratiqua le droit au cabinet de M<sup>e</sup> Cerini et Jamieson de 1952 à 1961. Une fois devenue députée en 1961, elle se porte à la défense des causes féminines. Au lendemain des élections générales de 1962, Jean Lesage lui confie un ministère sans portefeuille. Elle devient donc la première femme ministre de l'histoire du Québec. En 1964, elle présente le projet de loi 16 qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée. Avant cette loi, au Québec, une femme mariée pouvait devenir députée mais n'avait pas le droit de signer un bail ou d'ouvrir un compte de banque sans l'autorisation écrite de son mari. D'ailleurs, une fois devenue députée, madame Kirkland-Casgrain a dû obtenir l'autorisation de son mari pour pouvoir signer un bail pour un appartement à Québec. Nommée ministre des Transports et des communications de 1964 à 1966, elle se présente à nouveau aux élections de 1966 mais cette fois-ci dans le nouveau comté de Marguerite-Bourgeoys dont elle a choisi le nom et qu'elle représentera jusqu'en 1973. Tour à tour, elle occupe les postes de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de 1970 à 1972 et de ministre des Affaires culturelles de 1972 à 1973. Ensuite,

elle quitte la vie politique à la suite de sa nomination à titre de juge de la Cour provinciale et de présidente de la Commission du salaire minimum en février 1973. Toutefois, avant son départ de l'Assemblée nationale, elle pilota le projet de loi 63 à l'origine de la création du Conseil du Statut de la femme.

Au parti libéral, une deuxième femme sera élue aux élections de 1973, il s'agit de Lise Bacon, militante au Parti libéral depuis 1952. Avant de devenir députée, elle fut notamment présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec (1967-1970) puis présidente du Parti libéral du Québec de 1970 à 1973. Éluë dans le comté de Bourassa, elle sera nommée ministre d'État aux Affaires sociales (1973-1975) et ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières (1975-1976) et ministre de l'Immigration en 1976. Elle sera défaite aux élections de 1976. Réélue dans Chomedey en 1981, 1985 et en 1989, elle occupa les postes de vice-première ministre (1985-1994), de ministre des Affaires culturelles (1985-1989), de ministre de l'Environnement (1988-1989) et de ministre de l'Énergie et des Ressources (1989-1994). Elle démissionna comme ministre et députée en janvier 1994.

## Les élections de 1976

Il faudra attendre 1976, lors de l'élection du Parti québécois, pour voir le nombre de députées augmenter à cinq<sup>3</sup>. Louise Cuerrier, Denise Leblanc, Jocelyne Ouellette et Lise Payette pour le Parti québécois et Thérèse Lavoie-Roux pour le Parti libéral font leur entrée à l'Assemblée nationale.

Enseignantes de formation, Louise Cuerrier (députée de Vaudreuil-Soulanges), fille de conducteur de tramway, et Denise Leblanc (députée des Îles-de-la-Madeleine) fille de pêcheur des Îles, militent au sein de diverses instances du Parti québécois avant de devenir candidates. Une fois élue députée, Louise Cuerrier occupa la fonction de Vice-présidente de l'Assemblée nationale (1976-1981), une première, et Denise Leblanc devient adjointe parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce (1976-1979) et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (1979-1981). Réélue en 1981, elle occupa les postes de ministre de la Fonction publique (1981-1984) et de ministre déléguée à la Condition féminine (1983-1984). Elle démissionne en novembre 1984 suite au « Beau risque » de René Lévesque. Quant à Jocelyne Ouellette (députée de Hull), fille de commerçant et titulaire d'un baccalauréat en administration publique, elle participa à la fondation du MSA et fut coordonnatrice, présidente et permanente régionale et membre de l'exécutif national du Parti québécois de 1974 à 1976 avant d'être élue députée. À l'Assemblée nationale, elle occupa le poste de ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement (1977-1981). Elle perdit son comté lors des élections de 1981. Enfin,

Lise Payette (députée de Dorion), fille de chauffeur d'autobus, qui était déjà connue comme journaliste avant d'être élue comme députée, elle occupa le poste de ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières (1976-1979) où elle pilota la fameuse loi sur l'assurance automobile. Elle fut la première femme à détenir le titre de ministre d'État à la Condition féminine (1979-1981), ministère nouvellement créé en 1979. Elle fut aussi ministre d'État au Développement social (1980-1981). Elle quitte la vie politique en 1981.

Du côté libéral, seul Thérèse Lavoie-Roux fut élue en 1976 dans l'Acadie. Fille d'ingénieur forestier, madame Lavoie-Roux, travailleuse sociale, fut commissaire et vice-présidente (1969-1970) et présidente (1970-1976) de la CECM et puis vice-présidente du Conseil scolaire de l'île de Montréal (1973-1974). Une fois élue députée, elle devra attendre en 1985 pour occuper le poste de ministre de la Santé et des Services sociaux (1985-1989). Elle fut la première femme à occuper cette fonction à l'Assemblée nationale. Elle ne se représente pas en 1989.

## Les élections de 1981

Aux élections générales suivantes en 1981, ce sont huit femmes qui accèdent au poste de députée à l'Assemblée nationale du Québec. Elles se nomment : Louise Harel, Carmen Juneau, Huguette Lachapelle, Denise Leblanc et Pauline Marois pour le Parti québécois et Lise Bacon, Joan Dougherty et Thérèse Lavoie-Roux pour le Parti libéral. Dans le but de ne pas alourdir le texte inutilement, nous mentionnerons à l'avenir uniquement celles qui accèdent pour la première fois au poste de députée.

Du côté du Parti québécois, Louise Harel (députée de Maisonneuve et d'Hochelaga-Maisonneuve), fille d'historien, s'est fait connaître à ses débuts comme militante étudiante pour l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) où elle occupa le poste de vice-présidente en 1968 lors de la grève générale des étudiants. En 1978, elle accède au Barreau du Québec. Permanente au secrétariat national du Parti québécois (1970-1971), présidente de la région Montréal-Centre (1974-1979) et vice-présidente de ce parti de 1979 à 1981, elle devra attendre en 1984 pour accéder au cabinet de René Lévesque comme ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et démissionne deux mois plus tard comme ministre suite au « Beau risque » de René Lévesque, mais demeure députée. Elle devient adjointe parlementaire du ministre de la Justice l'année suivante. Réélue à chaque élection de 1985 à 2003 dans Hochelaga-Maisonneuve, elle occupe tour à tour les fonctions de ministre d'État à la Concertation, ministre de l'Emploi (1994-1996), ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, ministre de la Sécurité du revenu (1996-1998) et ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole (1998-2002). Elle fut également présidente

de l'Assemblée nationale (2002-2003). Enfin, en 2005-2006, elle se vit confier la fonction de chef de l'opposition officielle. À ne pas en douter, pendant plus de vingt-cinq ans, Louise Harel fut une figure marquante au sein des divers cabinets et caucus du Parti québécois.

Quant à Carmen Juneau (députée de Johnson) et Huguette Lachapelle (députée de Dorion), la première est fille d'ouvrier et infirmière-auxiliaire et la seconde est fille de militaire et secrétaire-réceptionniste. Carmen Juneau sera nommée adjointe parlementaire du ministre délégué aux Relations avec les citoyens en 1985. Elle sera réélue en 1985 et 1989 pour le Parti québécois avant de quitter la politique provinciale en 1994. Pour sa part, Huguette Lachapelle, qui fut membre du cabinet de la ministre Lise Payette (1976-1981), devient whip adjointe du gouvernement de 1982 à 1984 et whip du gouvernement de 1984 à 1985. Elle sera défaite dans sa circonscription aux élections générales de 1985.

Pauline Marois (députée de La Peltrie, Taillon, Charlevoix), fille de mécanicien et détentrice d'un MBA, fut attachée de presse du ministre des Finances (1978-1979) et directrice de cabinet de la ministre d'État à la Condition féminine (1979). Elle occupe notamment les postes de ministre d'État à la Condition féminine (1981-1983), ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu (1983-1985), présidente du Conseil du trésor (1994-1995), ministre de la Famille et de l'Enfance (1997-2001), ministre des Finances (1995-1996 et 2001-2002), ministre du Revenu (1995-1996), ministre de l'Éducation (1996-1998), ministre d'État à la Santé et aux Services Sociaux (1998-2001), vice-première ministre (2001-2003), ministre d'État à l'Économie et aux Finances (2001-2002), ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie (2001-2002), ministre de l'Industrie et du Commerce (2002), ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche (2002-2003). Éluë chef du Parti québécois en 2007, elle devient aux élections de 2008, chef de l'opposition officielle. Depuis trente ans, Pauline Marois aura été la députée ayant détenu le plus de ministères.

Du côté du Parti libéral, Joan Dougherty (députée dans Jacques-Cartier), fille de médecin et diplômée d'un baccalauréat en sciences et d'une maîtrise en histologie, fut commissaire d'école (1973-1981) et présidente de la Commission des écoles protestantes de Montréal avant d'être élue à l'Assemblée nationale. Réélue en 1985, Robert Bourassa l'a nommée adjointe parlementaire du ministre de l'Éducation (1985-1989). Elle est défaite aux élections de 1989.

## **Les élections de 1985**

Le 2 décembre 1985, ce sont dix-huit députées qui accèdent à l'Assemblée nationale, dont treize pour la première fois: Louise Bégin, Madeleine Bélanger, Madeleine Bleau, Pierrette Cardinal, France Dionne, Monique

Gagnon-Tremblay, Claire-Hélène Hovington, Yolande D. Legault, Christiane Pelchat, Louise Robic et Violette Trépanier pour le Parti libéral et Jeanne L. Blackburn et Cécile Vermette pour le Parti québécois.

Tout d'abord, pour le Parti libéral, Louise Bégin (députée de Bellechasse), fille d'un représentant et avocate de formation, sera nommée vice-présidente de l'Assemblée nationale (1985-1989). Elle sera réélue en 1989, mais décidera de ne pas se représenter en 1994. Quant à Madeleine Bélanger (députée dans Mégantic-Compton), fille de cultivateur et enseignante de formation, elle sera nommée adjointe parlementaire du ministre des Affaires municipales en 1994. Elle sera réélue en 1989, 1994 et 1998 pour quitter la vie politique en 2003. Pour sa part, Madeleine Bleau (députée de Groulx), fille de commerçant, fut conseillère municipale de Bois-des-Filion (1974-1977) avant de devenir présidente de l'exécutif du Parti libéral dans Groulx (1981-1985). Une fois élue députée, elle devra attendre jusqu'en 1985 pour accéder au poste de whip adjointe du gouvernement (1989-1994). Elle quitte la politique en 1994. Ensuite, Pierrette Cardinal (députée de Châteauguay), fille d'entrepreneur et secrétaire de direction, n'accéda à aucun poste à l'Assemblée nationale. Elle demeurera députée de Châteauguay jusqu'en 1994. Quant à France Dionne (députée de Kamouraska), fille d'agriculteur, elle fut secrétaire de direction notamment au ministère des Affaires extérieures (1972-1974), au bureau du premier secrétaire commercial à l'ambassade du Canada à Washington (1974-1977) et au bureau du ministre-conseiller et représentant adjoint du Canada aux Nations-Unies à Genève (1977-1979). Elle est nommée adjointe parlementaire du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (1989-1994) et du ministre des Finances (1994). Elle démissionne de son poste de députée en 1997. Ensuite, Monique Gagnon-Tremblay (députée de Saint-François), notaire de profession, fut conseillère municipale à Ascot Corner (1979-1985). Une fois députée, elle sera tour à tour ministre déléguée à la Condition féminine (1985-1989), ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (1989-1994), ministre des Finances (1993-1994), vice-première ministre (1994 et 2003-2005), ministre des Relations internationales (2003-2008 et 2010-2011), ministre responsable de la Francophonie (2007-2008 et 2010-2011), ministre responsable de l'Administration gouvernementale (2008-2010) et présidente du Conseil du trésor (2008-2010). Elle fut par ailleurs la première femme à occuper le poste de chef de l'opposition officielle en 1998 avant Louise Harel et Pauline Marois. Claire-Hélène Hovington (députée de Matane), fille d'hôtelier, enseignante et relationniste, sera nommée whip adjointe (1985-1989) et adjointe parlementaire du ministre des Transports (1994). Elle perd son comté en 1994. Ensuite, Yolande D. Legault (députée de Deux-Montagnes), fille d'un pomiculteur, secrétaire de profession, n'accéda à aucun titre à l'Assemblée nationale. Elle ne se représenta pas en 1989. Pour sa part, Christiane Pelchat (députée

de Vachon), fille de commerçant et diplômée en sciences sociales, fut adjointe d'un député fédéral (1978-1980) et adjointe spéciale du ministre d'État fédéral à la Jeunesse (1984). Elle sera nommée tour à tour adjointe parlementaire de la ministre des Affaires culturelles (1986-1989), du ministre de l'Environnement (1989) et du ministre des Affaires internationales (1994). Quitte la vie politique aux élections de 1994. Louise Robic (députée de Bourassa), fille d'un homme d'affaires, fut relationniste et milita également au Parti libéral notamment comme présidente du parti (1982-1985). Une fois députée, elle occupa les postes de ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (1985-1989), ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux (1989) et ministre déléguée aux Finances (1989-1994). Elle démissionne de son poste de députée en 1994. Finalement, Violette Trépanier (députée de La Prairie), enseignante de formation, fut attaché politique du député de La Prairie (1981-1982) et vice-présidente du Parti libéral (1982-1985). À l'Assemblée nationale, elle accède aux postes d'adjointe parlementaire du ministre des Affaires municipales (1985-1989), de ministre déléguée aux Communautés culturelles (1989), de ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille (1989-1994) et de ministre de la Sécurité du revenu (1994). Elle ne se représente pas aux élections de 1994.

Pour le Parti québécois, Jeanne L. Blackburn (députée de Chicoutimi), fille d'ouvrier et enseignante de formation, fut notamment ministre de la Sécurité du revenu (1994-1996). Elle ne s'est pas représentée aux élections de 1998. Enfin, Cécile Vermette (députée de Marie-Victorin), fille d'un pharmacien-chimiste, infirmière de formation et diplômée d'un baccalauréat en gestion, devra attendre en 1994 pour occuper le poste de whip adjointe du gouvernement (1994-1996). Elle termine sa carrière de députée comme leader adjointe du gouvernement (2002-2003) et quitte la politique provinciale en 2007.

## **Les élections de 1989**

Aux élections subséquentes de 1989, ce sont vingt-trois députées qui sont élues à travers le Québec, dont sept pour une première fois. Il s'agit pour le Parti libéral de Huguette Boucher-Bacon, Liza Frulla, Nicole Loiselle, Lucienne Robillard et pour le Parti québécois de Jocelyne Caron, Denise Carrier-Perreault et Luce Dupuis.

En premier lieu, Huguette Boucher-Bacon (députée de Bourget) qui fut intervenante sociale et enseignante, occupa le poste de vice-présidente de la Commission jeunesse du Parti libéral en 1972. Une fois députée, elle ne fut nommée à aucun poste à l'Assemblée nationale. Elle fut défaite aux élections de 1994. En deuxième lieu, Liza Frulla (députée de Marguerite-Bourgeois), diplômée d'une maîtrise en pédagogie et journaliste sportive



de profession, accède tour à tour au poste de ministre des Communications (1989-1990), de ministre des Affaires culturelles (1990-1993), de ministre de la Culture (1993-1994), de ministre de la Culture et des Communications (1994). Elle démissionne de son poste de députée en 1998. Nicole Loiselle (députée de Saint-Henri), fille d'un homme d'affaires et de député et secrétaire de formation, fut adjointe du député fédéral de Westmount-Saint-Henri (1973-1988). Elle sera réélue députée à trois reprises : 1994, 1998 et 2003. Elle occupera le poste de whip adjointe du gouvernement (2003-2007). Elle quitte la politique provinciale en 2007. Finalement, Lucienne Robillard (députée de Chambly), fille de commerçant, est clinicienne en service social et diplômée d'un MBA. Dans le cabinet Bourassa, elle occupera les postes de ministre des Affaires culturelles (1989-1990), de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (1990-1992), de ministre de l'Éducation (1992-1993), une première pour une femme députée, de ministre de l'Éducation et de la Science (1993-1994) et de ministre de la Santé et des Services sociaux. Elle perd son comté en 1994 et fait un saut en politique fédérale.

Pour le Parti québécois, Jocelyne Caron (députée de Terrebonne), fille de mécanicien et enseignante de formation en musique et en histoire, fut secrétaire et attachée politique du député Yves Blais (1981-1989). Une fois députée, elle sera leader parlementaire adjointe (1996-1997), whip en chef du gouvernement (1997-2001), secrétaire d'État à la Condition féminine (2001-2003), adjointe parlementaire à la ministre d'État à la Famille et à l'Enfance (2001-2002) et à la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance (2002-2003). Elle perd ses élections en 2007. Pour sa part, Denise Carrier-Perreault (députée de Chutes-de-la-Chaudière), diplômée d'un baccalauréat en relations industrielles, fut commissaire d'école (1984-1985) et présidente d'une Association du Parti québécois (1986-1989). À l'Assemblée nationale, elle occupera entre autres les fonctions de ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts (1996-1998), de ministre déléguée aux Mines et aux Terres (1998) et leader parlementaire adjointe du gouvernement (2001-2003). Elle quitte la vie politique en 2003. Enfin, Luce Dupuis (députée de Verchères), fille d'agriculteur, enseignante de formation et sculptrice, détient une maîtrise en création artistique. Elle milite comme présidente du Parti québécois dans Verchères (1988-1989). Une fois députée, elle n'accède à aucun poste à l'Assemblée nationale. Elle ne se représente pas aux élections de 1994.

## Les élections de 1994

Lors des élections générales de 1994, ce sont à nouveau vingt-trois députées qui accèdent à l'Assemblée nationale, dont douze pour une première fois. Pour le Parti québécois, nous retrouvons Diane Barbeau, Louise

Beaudoin, Solange Charest, Rita Dionne-Marsolais, Danielle Doyer, Lyse Leduc, Marie Malavoy, H  l  ne Robert, C  line Signori et pour le Parti lib  ral, Margaret F. Delisle, Fatima Houada-P  pin et Claire Vaive.

Tout d'abord, Diane Barbeau (d  put  e de Vanier), fille de conducteur de machinerie lourde et secr  taire de formation, fut attach  e politique du d  put   Fran  ois Beaulne (1989-1994).    l'Assembl  e nationale, elle acc  de au poste de whip adjointe (1997-1999) et d'adjointe parlementaire du ministre de la Solidarit   sociale (1999-2001), du ministre de l'Emploi et de la Solidarit   sociale (2001-2002) et du ministre d'  tat aux Ressources humaines (2002-2003). Elle ne se repr  sente pas en 2003. Ensuite, Louise Beaudoin (d  put  e de Chambly et de Rosemont), fille de juge et d  tentrice d'une ma  trise en histoire, fut directrice de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales (1976-1981), directrice des affaires fran  aises au minist  re des Relations internationales (1981-1983) et d  l  gu  e g  n  rale    Paris (1984-1985).    l'Assembl  e nationale, elle acc  de aux postes de ministre d  l  gu  e aux Affaires intergouvernementales canadiennes (1994-1996), de ministre de la Culture et des Communications (1995-1998) et de ministre des Relations internationales (1998-2003). Elle d  missionne du Parti qu  b  cois en juin 2011. Solange Charest (d  put  e de Rimouski), fille de repr  sentant, d  tient un baccalaur  at en sociologie et une ma  trise en communication. Une fois d  put  e, elle est nomm  e notamment au poste de whip adjointe du gouvernement (1996-1999) et d'adjointe parlementaire du ministre d'  tat aux R  gions (2001-2002) et de la vice-premi  re ministre (2002-2003). En 2002-2003, elle acc  de au poste de ministre d'  tat    l'  conomie et aux Finances et de ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Elle ne s'est pas repr  sent  e en 2007. Rita Dionne-Marsolais (d  put  e de Rosemont), fille d'industriel, d  tient une ma  trise en   conom  trie. Elle occupa les postes de ministre d  l  gu  e au Tourisme (1994-1996), de ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Charte de la langue fran  aise (1994-1995), de ministre d  l  gu  e    l'Industrie et au Commerce (1996-1997), de ministre d  l  gu  e au Revenu (1997-1998), de ministre du Revenu (1998-1999), de ministre d  l  gu  e aux Ressources naturelles (2001-2002), de ministre d  l  gu  e    l'  nergie (2002-2003). Elle quitte la politique en 2008. Danielle Doyer (d  put  e de Matap  dia) qui d  tient un baccalaur  at en sociologie et une ma  trise en d  veloppement r  gional, fut pr  sidente du Parti qu  b  cois pour sa circonscription (1988-1990) et pour sa r  gion (1990-1992) avant d'  tre   lue d  put  e. Une fois    l'Assembl  e nationale, elle est nomm  e adjointe parlementaire au premier ministre (1995-1996), adjointe parlementaire du ministre responsable de la r  gion du Bas-St-Laurent (1996-1998) et adjointe parlementaire au ministre des R  gions (1999-2001).    partir de 2003, elle fut porte-parole de l'opposition officielle dans divers dossiers notamment en mati  re de services sociaux. Pour sa part, Lyse Leduc (d  put  e de Mille-  les), fille d'enseignant et titulaire d'un certificat en

histoire de l'art et en andragogie, fut secrétaire régionale et adjointe parlementaire du ministre responsable de la région de Laval en 1996-1998. À l'Assemblée nationale, elle occupa les postes d'adjointe parlementaire de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux (1999-2001) et d'adjointe parlementaire de la ministre d'État à la Culture et aux Communications (2001-2003). Elle ne se représente pas aux élections de 2003. Marie Malavoy (députée de Sherbrooke), détient un baccalauréat en philosophie et une maîtrise en service social, fut membre du conseil exécutif du Parti québécois de la circonscription de Johnson en 1979-1981. Une fois élue députée, elle occupa le poste de ministre de la Culture et des Communications (1994). De 2000 à 2005, elle fut la première vice-présidente du Parti québécois et présidente du Comité exécutif national. Réélue à une élection partielle en 2006, elle a occupé divers postes de porte-parole de l'opposition officielle notamment en matière d'enseignement supérieur depuis 2008. Hélène Robert (députée de Deux-Montagnes), fille d'agriculteur-d'entrepreneur et enseignante de formation, fut adjointe parlementaire du ministre responsable de la région des Laurentides (1996-1998). Finalement, Céline Signori (députée de Blainville), fille de directeur d'école et infirmière de formation, fut présidente de la Fédération des femmes du Québec de 1992 à 1994. À l'assemblée nationale, elle n'accéda à aucun titre. Elle démissionne comme députée en 2001.

Pour le Parti libéral, Margaret F. Delisle (députée de Jean-Talon), enseignante de formation, fut conseillère municipale (1982-1985) et mairesse de Sillery (1985-1994). Une fois députée, elle accède au poste de whip adjointe du gouvernement (2003-2005) et à celui de ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la réadaptation (2005-2007). Elle ne se représente pas en 2007. Fatima Houda-Pépin (députée de La Pinière), diplômée en relations internationales et en bibliothéconomie, fut consultante et experte-conseil en éducation interculturelle, en immigration et en affaires internationales pour le gouvernement fédéral, provincial et la ville de Montréal (1981-1994). À l'Assemblée nationale, elle occupe divers postes de porte-parole de l'opposition officielle notamment en matière d'immigration, de communautés culturelles et de relations internationales. Depuis 2007, elle occupe la fonction de première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Enfin, Claire Vaive (députée de Châteauguay), enseignante de formation, fut conseillère municipale de Gatineau de 1983 à 1994. Une fois à l'Assemblée nationale, elle n'accéda à aucun titre. Elle ne s'est pas représentée aux élections de 1998.

## Les élections de 1998

Aux élections générales de 1998, vingt-neuf femmes accèdent à l'Assemblée nationale dont quatre élues précédemment à une élection par-

tielle : Nicole Léger (1996) et Lucie Papineau (1997) pour le Parti québécois et Diane Leblanc et Michèle Lamquin-Éthier (1997) pour le Parti libéral et sept pour une première fois : Manon Blanchet, Linda Goupil, Diane Lemieux et Agnès Maltais pour le Parti québécois et Line Beauchamp, Monique Jérôme Forget, Nathalie Normandeau pour le Parti libéral.

Tout d'abord, Nicole Léger (députée de Pointe-aux-Trembles), enseignante de formation, fut fondatrice du premier Comité national des jeunes (CNJ) du Parti québécois en 1973. À l'Assemblée nationale, elle accède aux fonctions de ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance (1998-2001), de ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion (2001-2003) et de whip adjointe de l'opposition officielle (2003-2004). Depuis son retour comme députée en 2008, elle occupe le poste de whip en chef et de porte-parole de l'opposition officielle. Lucie Papineau (députée de Prévost), fille de contremaître en construction et secrétaire de formation, a occupé diverses fonctions tant au Parti québécois qu'au Bloc québécois de 1993-1996. À l'Assemblée nationale, elle devient whip adjointe du gouvernement (1999-2001), secrétaire d'État aux Régions-ressources et adjointe parlementaire du ministre d'État aux Régions (2001-2002) et ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce (2002-2003). Elle perd ses élections en 2007. Manon Blanchet (députée de Crémazie), détentricrice d'un baccalauréat en sciences politiques et en administration publique, fut attachée politique du député Jean Campeau en 1994-1998. Une fois députée, elle occupe les postes d'adjointe parlementaire de la ministre d'État au Travail et à l'Emploi (1999-2001) et de whip adjointe du gouvernement (2001-2003). Elle quitte la vie politique en 2003. Linda Goupil (députée de Lévis), fille d'avocat et avocate de profession, fut tour à tour ministre de la Justice (1998-2001), ministre d'État à la Famille et à l'Enfance (2001-2002) et ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance (2002-2003). Elle a perdu ses élections en 2003 et 2007. Diane Lemieux (députée de Bourget), fille de garagiste et diplômée en droit, fut présidente du Conseil du statut de la femme de 1996-1998. À l'Assemblée nationale, elle fut ministre d'État au Travail et à l'Emploi (1998-2001), ministre d'État à la Culture et aux communications (2001-2003) et leader parlementaire de l'opposition (2004-2007). Elle démissionne de son poste de députée à l'automne 2007. Enfin, Agnès Maltais (députée de Taschereau), diplômée d'un DEC, travailla dans le milieu théâtral de 1980 à 1998 et fut porte-parole du OUI en 1995. À l'Assemblée nationale, elle occupa les postes de ministre de la Culture et des Communications (1998-2001), de ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse (2001-2002) et de ministre déléguée à l'Emploi (2002-2003). Par la suite, elle occupe divers postes de porte-parole de l'opposition officielle et depuis 2008 elle est leader parlementaire adjointe de l'opposition.

Pour les libéraux, Diane Leblanc (députée de Beauce-Sud), fille de comptable, fut adjointe législative du député Gilles Bernier à Ottawa en 1986-1997. Une fois députée, elle accède au poste de deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale en 2003-2007. Elle est défaite aux élections de 2007. Michèle Lamquin-Éthier (députée de Bourassa et Crémazie), fille de médecin et avocate de profession, fut leader parlementaire adjointe du gouvernement en 2003-2007. Elle perd ses élections en 2007. Pour sa part, Line Beauchamp (députée de Sauvé et Bourassa-Sauvé), diplômée en psychologie, accède aux postes de ministre de la Culture et des Communications (2003-2007), de ministre responsable de la région de Montréal (2005-2007), de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2007-2010) et de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport depuis 2010. Monique Jérôme Forget (députée de Marguerite-Bourgeoys), fille de contremaître, est psychologue de profession et fut sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et du Bien-Être à Ottawa (1982-1985). À l'Assemblée nationale, elle occupe les postes de présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale (2003-2008), de ministre des Services gouvernementaux (2007-2008), de ministre des Finances (2007-2009) et de ministre responsable des Infrastructures (2008-2009). Elle démissionne en 2009. Enfin, Nathalie Normandeau (députée de Bonaventure), diplômée en sciences politiques, fut secrétaire à l'agenda et relationniste, service de presse au cabinet du premier ministre (1988-1992) et mairesse de la municipalité de Maria (1995-1998). Une fois députée, elle est nommée tour à tour ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme (2003-2005), ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2003-2011), ministre des Affaires municipales et des Régions (2005-2009), vice-première ministre (2007-2011), ministre des Ressources naturelles et de la Faune (2009-2011), ministre responsable du Plan Nord (2009-2011), ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie (2010-2011) et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent (2010-2011).

### **Les élections de 2003**

Lors des élections du 14 avril 2003, 38 femmes font leur entrée à l'Assemblée nationale, dont trois élues précédemment à une élection partielle : Julie Boulet, Françoise Gauthier et Lise Thériault et 14 nouvellement élues. Elles se nomment pour le Parti libéral, Nancy Charest, Lucie Charlebois, Michelle Courchesne, Francine Gaudet, France Hamel, Charlotte L'Écuyer, Diane Legault, Sarah Perreault, Carole Théberge, Dominique Vien et pour le Parti québécois, Denise Beaudoin, Noëlla Champagne et Lorraine Richard. Sylvie Roy est élue pour l'Action démocratique du Québec.

Pour débiter, pour le Parti libéral, Julie Boulet (députée de Lavolette), pharmacienne de profession, a été candidate libérale aux élections fédérales de 2000 avant d'être élue députée à l'Assemblée nationale où elle accède aux postes de ministre déléguée à la Santé et à la Condition des Aînés (2003), de ministre responsable de la région de la Mauricie (2003-2011), de ministre délégué aux Transports (2003-2007), de ministre des Transports (2007-2008) et de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2010-2011). Quant à Françoise Gauthier (députée de Jonquière), fille d'un producteur agricole et avocate de profession, elle fut candidate défaite du NPD aux élections fédérales de 1988 et représentante de l'est du Québec au caucus élargi des députés NPD (1988-1989). Elle fut également mairesse de Laterrière (1994-1998). Au parti libéral, elle milita notamment comme présidente de l'Association de Dubuc (1999-2001), comme membre de l'exécutif national (2000) et comme présidente régionale de la Commission politique (2000-2010). À l'Assemblée nationale, elle est nommée au poste de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2003-2005) et de ministre du Tourisme (2005-2007). Elle perd ses élections en 2007. Lise Thériault (députée d'Anjou), éditrice au *Journal des Gens d'affaires* (1993-2002), fut nommée ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (2005-2007), ministre déléguée aux Services sociaux (2008-2010) et ministre du Travail (2010-2011). Nancy Charest (députée de Matane), fille de courtier d'assurance et avocate de profession, fut adjointe parlementaire au ministre des Finances (2003-2005) et ministre de la Justice (2005-2007). Elle est défaite aux élections de 2007. Lucie Charlebois (députée de Soulanges), diplômée en techniques administratives, a été à l'Assemblée nationale whip adjointe du gouvernement (2005-2011) et depuis février 2011, whip en chef du gouvernement. Michelle Courchesne (députée Fabre), urbaniste de profession, a été sous-ministre adjointe et sous-ministre en titre au ministère de la Culture et des Communications (1988-1995), conseillère municipale et membre du comité exécutif à Laval (1981-1985). Une fois députée, elle accède tour à tour aux postes de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (2003-2005), de ministre responsable de la région de Laval (2003-2011), de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2005-2007), de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007-2010), de ministre de la Famille (2007-2008), de ministre responsable des régions des Laurentides et Lanaudière (2009-2011) et de ministre responsable de l'Administration gouvernementale (2010-2011). Francine Gaudet (députée de Maskinongé), fille d'industriel et enseignante de profession et directrice d'école, fut adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation (2003-2005) et à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2005-2007). Elle perd ses élections en 2007. France Hamel (députée de La Peltrie), fille de directeur des communications à la Donohue et diplômée du cégep en administration, fut conseillère municipale à

Saint-Augustin-de-Desmaures (1997-2001). Une fois députée, elle n'accède à aucun poste à l'Assemblée nationale. Elle est défaite en 2007 et 2008. Charlotte L'écuyer (députée de Pontiac), travailleuse sociale de formation, fut nommée adjointe parlementaire au ministère de la Santé et des Services sociaux (2006-2007) et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2007-2008). Diane Legault (députée de Chambly), fille d'entrepreneur et dentiste de profession, accède au poste d'adjointe parlementaire de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (2003-2005) et de la ministre de la Santé et des Services sociaux (2005-2006). Elle démissionne comme députée en 2006. Sarah Perreault (députée de Chauveau), fille d'un administrateur public, diplômée en sciences politiques et en communication publique, fut adjointe du ministre fédéral du Commerce extérieur, John Crosbie (1988-1989); et recherchiste de l'aile parlementaire (1999-2002) et responsable des communications pour le Parti libéral dans Charlesbourg (1998). Une fois députée, elle accède au poste de vice-présidente de la Commission de l'administration publique (2004-2007). Elle est défaite en 2007 et en 2008. Carole Théberge (députée de Lévis), fille d'hôtelier et titulaire d'un DEC, fut conseillère municipale à la Ville de Lac-Saint-Joseph (1998-2002) tout en travaillant en relations publiques. À l'Assemblée nationale, elle est nommée ministre déléguée à la Famille (2003-2005) et ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005-2007). Elle perd ses élections en 2007. Finalement, Dominique Vien (députée de Bellechasse), journaliste de profession, fut adjointe parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications (2003-2007), ministre des Services gouvernementaux (2008-2010) et ministre déléguée aux Services sociaux (2010-2011).

Du côté du Parti québécois, Denise Beaudoin (députée de Mirabel), avocate de profession, fut notamment conseillère juridique auprès des députés du Bloc québécois (1994-2000) et pour le service juridique du Parti québécois d'Argenteuil. Elle milita au Parti québécois comme membre de l'exécutif d'Argenteuil (1997-2002). Une fois députée, elle occupe le poste de porte-parole de l'opposition en matière de régime de rentes et de retraite (2003-2007) et en matière de lois professionnelles (2009-2011). Noëlla Champagne (députée de Champlain), enseignante de profession en histoire, a été attachée politique du député du Parti québécois de Champlain (1997-2003) et conseillère municipale de Ville de Saint-Louis-de-France (1988-1997). Elle milite au Parti québécois comme directrice d'organisation de comté (1997-2003) et présidente du comté de Champlain (2007-2008). À l'Assemblée nationale, elle devient porte-parole de l'opposition en matière de formation professionnelle (2009-2010) et en matière de ruralité (2010-2011). Enfin, Lorraine Richard (députée de Duplessis), infirmière-auxiliaire de profession, a été commissaire d'école à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (1987-2003) et présidente du Conseil

des commissaires et du Comité exécutif (1998-2003). Une fois députée, elle occupe divers postes de porte-parole de l'opposition officielle dont ceux en matière de transport maritime (2004-2011) et pour l'Office des personnes handicapées (2008-2010).

## Les élections de 2007

Aux élections de 2007, le nombre de femmes députées diminue à trente-deux dont une élue à une partielle en 2004 : Yolande James et treize nouvelles : Marguerite Blais, Johanne Gonthier, Nicole Ménard, Christine St-Pierre, Stéphanie Vallée pour le Parti libéral, Lisette Lapointe et Johanne Morasse pour le Parti québécois et Ginette Grandmont, Linda Lapointe, Lucie Leblanc, Lucille Méthé, Catherine Morissette et Monique Roy-Verville pour l'Action démocratique du Québec.

Tout d'abord, pour le Parti libéral, Yolande James (députée de Nelligan), avocate de profession, fut attachée politique du député de Nelligan (1998-2003) et stagiaire en droit et conseillère politique au cabinet du ministre de la Santé et Services sociaux (2003-2004). Elle milite à la Commission jeunesse du Parti libéral comme coordonnatrice régionale de Montréal-Ouest et comme vice-présidente jeune pour l'Association de Nelligan (1998-2003). À l'Assemblée nationale, elle est nommée adjointe parlementaire à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (2005-2007) et par la suite ministre (2007-2010). Depuis 2010, elle occupe le poste de ministre de la Famille. Marguerite Blais (députée de Saint-Henri-Sainte-Anne), communicatrice et animatrice de profession, fut nommée ministre responsable des Aînés (2008-2011). Johanne Gonthier (députée de Mégantic-Compton), diplômée en sciences humaines du cégep, occupe des fonctions en relations publiques, communication et marketing. Une fois députée, elle devient adjointe parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune (2007-2008) et à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2009-2011). Nicole Ménard (députée de Laporte), gestionnaire de profession, occupe à l'Assemblée nationale le poste d'adjointe parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2007-2008) et en 2008 devient ministre du Tourisme et de la région de la Montérégie. Christine St-Pierre (députée de l'Acadie), journaliste de profession, est nommée ministre de la Culture et des Communications en 2008. Stéphanie Vallée (députée de Gatineau), avocate de profession, occupe à l'Assemblée nationale les postes d'adjointe parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de ministre de la Famille (2007-2008). Depuis 2009, elle est adjointe parlementaire du premier ministre.

Pour le Parti québécois, Lisette Lapointe (députée de Crémazie), enseignante de formation, fut attachée de presse du ministre d'État au



Développement social (1976-1980) et conseillère spéciale au cabinet du premier ministre du Québec (1994-1996). À l'Assemblée nationale, occupe divers postes de porte-parole de l'opposition notamment en matière d'emploi, de solidarité sociale, de formation professionnelle, de lutte à la pauvreté, d'action communautaire, d'économie et de logement social (2007-2008) et pour les aînés (2009-2011). Elle démissionna du Parti québécois en juin 2011. Finalement, Johanne Morasse (députée de Rouyn-Noranda), fille de commerçant et ingénieure forestière de formation, n'occupa aucun poste à l'Assemblée nationale. Elle est défaite aux élections de 2008.

### **Les élections de 2008**

Pour clore, aux élections générales de 2008, trente-sept députées sont élues dont une élue précédemment à une partielle: Maryse Gaudreault (Parti libéral) et neuf qui entrent à l'Assemblée nationale pour une première fois: Francine Charbonneau, Filomena Rotiroti, Danielle St-Amand, Kathleen Weil pour le Parti libéral et Marie Bouillé, Véronique Hivon, Carole Poirier et Monique Richard pour le Parti québécois.

Du côté du Parti libéral, Maryse Gaudreault (députée de Hull), diplômée en informatique, fut conseillère politique et attachée de presse du député de Hull (2000-2008). À l'Assemblée nationale, elle occupe les postes d'adjointe parlementaire à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2008) et d'adjointe parlementaire à la ministre de Relations internationales (2009-2011). Francine Charbonneau (députée des Mille-Îles), diplômée en coiffure, fut membre du comité de direction, commissaire (1998-2008) et présidente de la Commission scolaire de Laval (2002-2008). Une fois députée, elle accède au poste d'adjointe parlementaire de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (2009-2010) et de la ministre de la Famille depuis 2010. Filomena Rotiroti (députée de Jeanne-Mance), fit des études en sciences politiques avant de devenir attachée politique du député d'Anjou (1998-2002) et du ministre du Développement économique et régional (2005-2007). Elle fut également directrice de cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (2005-2007) et directrice de l'Ouest du Québec pour le Parti libéral (2007). Elle milite également au sein du Parti libéral comme coordonnatrice pour les communautés culturelles (1995-1998) et coordonnatrice pour l'est de Montréal (2007-2008). À l'Assemblée nationale, elle devient adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme (2009-2010) et de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles depuis 2010. Danielle St-Amand (députée Trois-Rivières), éducatrice spécialisée de profession, fut adjointe parlementaire de la ministre de la Famille (2009-2010) et du ministre de la Sécurité publique (2010-2011). Depuis 2011, elle est whip adjointe du gouvernement. Enfin, Kathleen

Weil (députée de Notre-Dame-de-Grâce), avocate de profession, fut directrice des affaires juridiques à Alliance Québec (1985-1989). Une fois élue, elle devient ministre de la Justice (2008-2010) et depuis 2010, elle occupe le poste de ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour le Parti québécois, Marie Bouillé (députée d'Iberville), diplômée d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en hydrologie, fut conseillère politique au cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (1994-1996). Elle milite au Parti québécois comme membre du conseil exécutif de Marie-Victorin (1998-2002), du conseil exécutif régional de la Montérégie (1998-2002) et du conseil exécutif national comme représentante des femmes (2005-2008). En 2004-2005, elle est vice-présidente du comité national d'action politique des femmes et membre de la commission permanente du programme. À l'Assemblée nationale, elle est porte-parole de l'opposition en matière d'agriculture et d'alimentation. Véronique Hivon (députée de Joliette), avocate de profession et diplômée d'une maîtrise en analyse et planification des politiques sociales, fut attaché politique et directrice de cabinet adjointe au cabinet du ministre de la Justice (1997-2000) et adjointe exécutive de la sous-ministre associée au ministère de la Justice (2006). Depuis son entrée à l'Assemblée nationale, elle est porte-parole de l'opposition en matière de Justice. Carole Poirier (députée de Hochelaga-Maisonneuve), diplômée d'une maîtrise en administration publique, fut directrice de cabinet pour la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (1997-1998), pour la ministre des Affaires municipales et de la Métropole (1998-2002), pour la présidente de l'Assemblée nationale (2002-2003) et pour la chef de l'opposition officielle. Elle fut aussi présidente (2003-2004) et trésorière du Parti québécois d'Hochelaga-Maisonneuve (2006-2008). Une fois députée, elle occupe le poste de porte-parole de l'opposition en matière d'habitation et de condition féminine (2009-2010) et de la famille (2010-2011). Finalement, Monique Richard (députée de Marguerite-D'Youville), enseignante de profession, fut présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain (1980-1984), vice-présidente et présidente de la CEQ (1984-2003). De 2005 à 2008, elle est présidente du conseil exécutif national du Parti québécois. Depuis son élection comme députée, elle est porte-parole de l'opposition en matière d'emploi et de solidarité sociale (2009-2010) et en matière d'éducation primaire et secondaire depuis 2010.

\*

\* \*

Après cette présentation des cinquante et une femmes députées libérales et des trente-sept députées péquistes à avoir été élues lors d'une élection générale au Québec, risquons-nous dans une analyse en regard des

différences et similitudes que nous retrouvons entre la députation féminine libérale et la députation féminine péquiste.

À la lumière de ce que nous avons présenté, nous pouvons observer que les femmes députées qui ont brigué les suffrages pour le Parti québécois étaient issues d'un milieu familial ouvrier et modeste comparativement aux députées libérales provenant d'un milieu familial relié au monde des affaires ou des professions libérales. Au Parti québécois, sur vingt et une députées qui ont indiqué la profession de leur père, treize d'entre eux détenaient un emploi soit d'ouvrier, de col bleu, d'agriculteur ou de pêcheur comparativement à seulement quatre pour les pères des députées libérales.

Pour ce qui est de la formation initiale de nos femmes députées, il y a encore une certaine différence entre celles du Parti libéral et celles du Parti québécois. Ces dernières viennent pour un bon nombre du milieu enseignant (11) ou encore ont été secrétaire ou infirmière (6) avant de devenir députée. Il y a tout de même cinq avocates et onze détentrices d'une maîtrise allant de l'histoire à l'hydrologie sans oublier celles qui détiennent une maîtrise en administration publique et une seule ayant un doctorat en foresterie et agriculture. Du côté des femmes libérales, nous en avons six issues du milieu de l'enseignement, cinq secrétaires et sept qui ont un diplôme d'études collégiales. Elles sont huit ayant été avocates avant d'être élues à l'Assemblée nationale et neuf à détenir un baccalauréat en dehors d'un baccalauréat en enseignement ou en droit. Enfin, dix d'entre elles possèdent une maîtrise et trois sont détentrices d'un doctorat. Par conséquent, en ce qui a trait leur formation initiale, les femmes députées du Parti québécois ont davantage été enseignantes avant d'être députées que celles du Parti libéral. Toutefois, pour ce qui est des diplômes universitaires, les députées péquistes et les libérales sont pratiquement à égalité au niveau du nombre de maîtrises. Quant aux députées libérales, elles détiennent plus de doctorats que leurs consœurs péquistes.

Autre variable intéressante à analyser est celle du militantisme politique des femmes députées avant leur élection à l'Assemblée nationale. Encore une fois, une différence importante existe entre les députées péquistes et les libérales. Du côté du Parti québécois, ce sont vingt-cinq députées qui ont milité ou travaillé au sein des instances de leur parti durant les années précédant leur élection. Parmi celles-ci, certaines ont été conseillère politique pour un député, attachée de presse ou membre de cabinet de ministre ou encore directrice de cabinet. Pour leur part, les femmes libérales ne sont qu'une douzaine à avoir milité ou travaillé au sein des instances de leur parti, du moins c'est ce que nous indique leur biographie respective sur le site de l'Assemblée nationale. Par contre, quelques-unes ont travaillé pour un député fédéral avant de faire le saut en politique provin-

ciale, ce qui ne semble pas être le cas pour les députées péquistes, à part une qui fut conseillère juridique pour des députés du Bloc québécois.

En ce qui a trait aux postes que les femmes députées ont occupé une fois entrées à l'Assemblée nationale, nous avons pu constater que tant du côté du Parti québécois que de celui du Parti libéral plusieurs n'ont pu accéder qu'à un poste d'adjointe parlementaire ou encore de whip adjointe. Ce sont seulement dix-sept<sup>4</sup> députées péquistes qui accèdent au Conseil des ministres et vingt-trois libérales. Certaines d'entre elles n'occuperont qu'un poste de ministre déléguée ou encore un ministère sans portefeuille. Nous pouvons dire que ce club très sélect des femmes ministres n'est pas à la portée de toutes. Toutefois, il n'est pas obligatoire d'avoir un diplôme universitaire pour accéder au Conseil des ministres, même si cela aide beaucoup. Certaines sans diplôme universitaire ont pu faire leur marque comme ministre, on n'a qu'à penser à Agnès Maltais pour le Parti québécois. Nous vous invitons à lire le texte de Manon Tremblay, dans ce présent dossier, pour approfondir la question au sujet des femmes ministres à l'Assemblée nationale.

Au niveau du nombre de députées élues à chaque élection générale depuis 1962, nous pouvons observer que le nombre de députées est plus élevé pour le parti qui prend le pouvoir, ce qui semble assez évident. Par ailleurs, de 1962 à 1976, une seule femme fut présente au Salon bleu de l'Assemblée nationale. Lorsque le Parti québécois prend le pouvoir, quatre femmes péquistes entrent à l'Assemblée nationale et une libérale. Aux élections subséquentes, elles sont cinq pour le Parti québécois et trois pour le Parti libéral. En 1985, elles seront quatre pour le Parti québécois et quatorze pour le Parti libéral. Ensuite, aux élections de 1989, huit députées péquistes accèdent à l'Assemblée nationale et quinze pour le Parti libéral. Aux élections de 1994, ce sont quinze députées pour le Parti québécois et huit pour le Parti libéral. En 1998, le nombre augmente à dix-neuf pour le Parti québécois et à dix pour le Parti libéral. Aux élections générales de 2003, quinze députées péquistes et vingt-deux libérales font leur entrée à Québec. En 2007, le nombre chute à neuf pour le Parti québécois et à seize pour le Parti libéral en raison de la percée de l'Action démocratique du Québec avec sept élues. Toutefois, le nombre total de députées baisse à trente-deux. Finalement, aux dernières élections en 2008, le nombre revient pratiquement à celui de 2003 avec quatorze pour le Parti québécois et vingt-deux pour le Parti libéral. Par conséquent, de 2003 à 2008, le nombre de femmes à l'Assemblée nationale n'a malheureusement pas augmenté, il a stagné de façon navrante. Aux prochaines élections, y aura-t-il une volonté politique pour faire en sorte qu'aux prochaines élections une cinquantaine de femmes soient élues à l'Assemblée nationale plus de cinquante ans plus tard. Car n'oublions jamais que les débats qui sévissent tous les jours à l'Assemblée nationale sur des enjeux de la

société québécoise et les lois qui se votent affectent tous les Québécois, tout genre confondu, ce qui implique que les femmes qui constituent 50 % de la population québécoise devraient y participer à part égale en étant présente à 50 % à l'Assemblée nationale.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les femmes qui ont accédé à l'Assemblée nationale à titre de députée n'étaient, dans un premier temps, pas si différentes des femmes de leur génération. À l'instar de celles-ci, plusieurs députées ont embrassé les professions d'enseignante et de secrétaire avant de devenir députée. Et si nous regardons du côté des plus jeunes députées, elles aussi ressemblent à celles de leur génération, plus instruites et diplômées dans divers champs d'études bien que la profession d'avocate semble ressortir du lot, tandis que la profession enseignante ne semble plus être la voie pour accéder au poste de députée chez les plus jeunes. Mais tant chez les députées seniors que chez les députées juniors, une similitude ressort leur implication au sein de plusieurs conseils d'administration d'organismes publics et privés. Implication personnelle et professionnelle qui, en quelque sorte, a contribué à paver leur chemin vers l'Assemblée nationale.

Cinquante ans après l'arrivée de la toute première femme au Salon bleu de l'Assemblée nationale, que de chemin de parcouru pour ces femmes devenues députées et ministres. Certaines peuvent s'enorgueillir d'avoir été la première femme ministre des Finances (Monique Gagnon-Tremblay), ministre de la Santé (Thérèse Lavoie-Roux), ministre de l'Éducation (Lucienne Robillard), ministre de la Justice (Linda Goupil), ministre de la Main-d'œuvre et Sécurité du revenu (Pauline Marois), ministre de l'Industrie et du Commerce (Pauline Marois), présidente du Conseil du trésor (Monique Gagnon-Tremblay), présidente de l'Assemblée nationale (Louise Harel) et chef de l'opposition officielle (Monique Gagnon-Tremblay)<sup>5</sup>.

En 2011, que réserve l'avenir pour les femmes en politique québécoise ? Sauront-elles accroître leur présence à l'Assemblée nationale, atteindront-elles un jour la parité avec leurs collègues masculins ? L'histoire nous le dira quand nous fêterons le centenaire de la toute première femme députée québécoise. En terminant, quelque soit le parti politique qu'elles ont représenté, témoignons à ces femmes députées notre profonde gratitude pour avoir été nos représentantes à l'Assemblée nationale pendant cinquante ans et pour avoir pavé la voie à toutes celles qui oseront aux prochaines élections présenter leur candidature comme femme députée et accéder qui sait au Salon bleu de l'Assemblée nationale.

## Notes et références

1. Pour ce texte, nous n'avons pas retenu les sept députées libérales et péquistes élues lors d'une élection partielle soit Solange Chaput-Rolland, Aline Saint-Amand, Nathalie Rochefort, Anna Mancuso, Monique Simard, Elsie Lefebvre,

Martine Ouellet et les neuf députées de l'ADQ: Marie Grégoire, Sylvie Lespérance, Sylvie Roy, Ginette Grandmont, Linda Lapointe, Lucie Leblanc, Lucille Méthé, Catherine Morissette, Monique Roy-Verville.

2. Pour consulter les 104 notices biographiques des femmes députées, accéder au site de l'Assemblée nationale du Québec.
3. Voir le livre d'Évelyne Tardy, *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec: le PQ et le PLQ*, (Cahiers du Québec, Montréal, HMH, 2003, p. 42) qui apporte une explication au sujet de l'avancée des femmes députées sous la gouverne du Parti québécois. Le fait que le Parti québécois était un jeune parti créé en 1968 où l'adhésion des jeunes favorables aux changements et des femmes comme membres était importante.
4. Nous n'avons pas retenu les trois femmes ministres péquistes qui ont été nommées au Conseil des ministres sans jamais avoir été élues comme députée dans une circonscription. Il s'agit de Francine Lalonde (cabinet de René Lévesque 1985), Lise Denis et Rollande Cloutier (cabinet de Pierre-Marc Johnson 1985).
5. Pour consulter la liste complète des premières femmes à exercer les grandes fonctions de l'État à titre de ministre voir le document: *Femmes et vie politique, De la conquête du droit de vote à nos jours 1940-2010*, publié par l'Assemblée nationale du Québec en 2010, p. 19.